

Notice destinée aux candidats à une Admission Sur Titres

Session 2018

IMT Mines Albi
IMT Mines Alès
IMT Lille Douai



Sommaire

1. Titres pris en considération	3
1.1 Candidats de niveau DUT ou Licence	3
1.1.1 Titres français	3
1.1.2 Titres étrangers	3
1.2 Candidats de niveau M1	3
1.2.1 Titres français	3
1.2.2 Titres étrangers	3
1.3 Autres conditions	3
2. Nombres de places ouvertes aux admissions sur titres en 2018.....	4
3. Procédure d'admission	4
3.1 Principes	4
3.2 Constitution et dépôt du dossier de candidature	5
3.3 Admissibilité.....	7
3.4 Épreuves probatoires	7
3.5 Procédure d'intégration commune.....	7
4. Annexes.....	10
Annexe 1 : Titres pris en considération pour l'admission sur titres au niveau L3	10
Annexe 2 : Titres pris en considération pour l'admission sur titres au niveau M1	11
Annexe 3 : Nature des épreuves probatoires	12
Épreuve d'anglais	12
Épreuve d'entretien avec jury	12
Annexe 4 : Présentation succincte des Écoles (cf. pages suivantes).....	12

1. Titres pris en considération

1.1 Candidats de niveau DUT ou Licence

L'admission se fait au niveau L3, ce qui correspond à la première année du cycle ingénieur à IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et à IMT Lille Douai.

1.1.1 Titres français

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires d'un diplôme ou titre français de niveau **LICENCE (L3)** ou d'un **diplôme de DUT**, dont les spécialités figurent dans l'[annexe 1](#).

Il est à noter que les diplômes, titres et spécialités recevables sont propres à chaque école ; les candidats sont invités à se reporter aux tableaux de l'[annexe 1](#).

1.1.2 Titres étrangers

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires de formation, diplôme ou titre jugés, par le jury d'admission, équivalents aux titres et diplômes de l'[annexe 1](#).

1.2 Candidats de niveau M1

L'admission se fait **au niveau M1** ce qui correspond à la **deuxième année du cycle ingénieur** à IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et à IMT Lille Douai.

1.2.1 Titres français

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires d'un titre de niveau Bac+4, **première année de cycle Master validée (M1)** dans certaines spécialités, ou d'un diplôme ou titre équivalent attestant le suivi d'un cursus universitaire d'au moins quatre années d'études après le baccalauréat. La liste des spécialités conditionnant la recevabilité des dossiers de candidature figure, pour chaque école, dans les tableaux de l'[annexe 2](#).

1.2.2 Titres étrangers

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires de formation, diplôme ou titre jugés, par le jury d'admission, équivalents aux titres et diplômes de l'[annexe 2](#).

1.3 Autres conditions

Ne sont pas autorisées les candidatures des étudiants qui se présentent, la même année, à une ou plusieurs de nos Écoles, par une voie d'admission autre que celle de l'admission sur titres.

Dans le cadre de la validation des enseignements supérieurs, le jury d'admission sur titres est le seul habilité à examiner la validité de la candidature.

2. Nombres de places ouvertes aux admissions sur titres en 2018

Écoles	Admission au niveau L3*		Admission au niveau M1	Total
	Licence (L3)	DUT	M1	
IMT Mines Albi	10	0	5	15
IMT Mines Alès	7	8	5	20
IMT Lille Douai	7	8	5	20
Total	24	16	15	55

* Le jury d'admission se réserve la possibilité de reporter des places non pourvues d'une filière sur une autre.

Nota bene

Des admissions sur titres d'étudiants français ou étrangers peuvent être organisées dans chaque école pour des publics spécifiques.

C'est dans ce cas le jury local d'admission qui instruit les dossiers de candidature et propose au directeur de l'École concernée la liste des élèves admis sur titres dans le cycle ingénieur au niveau L3 ou M1.

3. Procédure d'admission

3.1 Principes

Le dossier de candidature est unique pour les trois écoles. Selon les Écoles dans lesquelles votre dossier est recevable (cf. annexes [1](#) et [2](#)), vous devez établir un ordre préférentiel des Écoles pour lesquelles vous êtes candidat. Dès lors, votre dossier de candidature devra être adressé à l'École que vous aurez placée en premier choix au plus tard le **mardi 3 avril 2018**.

L'attention du candidat est attirée sur le fait que son diplôme peut être recevable dans une des trois écoles et pas dans une autre ; il lui appartient de vérifier cet état de fait dans les tableaux des annexes [1](#) et [2](#), et d'en tenir compte dans l'établissement de son ordre préférentiel.

Exemple : Vous êtes actuellement étudiant(e) en 3^{ème} année de Licence de Biochimie, Biologie. Vous ne pouvez être candidat que pour deux des trois Écoles : IMT Mines Albi, IMT Mines Alès.

L'ordre préférentiel est très important pour la procédure d'intégration. Toute demande de modification de l'ordre préférentiel sera **rejetée**.

Une fois votre dossier de candidature déposé dans l'École de choix 1, la procédure comporte quatre phases :

- **Admissibilité** : votre dossier est examiné par le jury, qui peut soit rejeter votre candidature, soit vous déclarer admissible. Si vous êtes admissible, vous l'êtes dans toutes les écoles pour lesquelles vous êtes candidat. La commission d'admissibilité aura lieu le **mardi 17 avril 2018**. Les résultats seront publiés :

le mercredi 18 avril 2018 à 20h

sur <http://www.concours-mines-telecom.fr/admissions-sur-titres/>

- **Épreuves probatoires** : les candidats admissibles sont convoqués à des épreuves probatoires qui se déroulent dans l'École de choix 1 sur **une journée entre le lundi 14 mai et le vendredi 18 mai 2018**.
- **Admission** : le jury, au vu de votre dossier et du résultat des épreuves probatoires, établit les tableaux d'admission communs. La commission d'admission aura lieu le **lundi 28 mai 2018**. Les résultats seront publiés :

le mercredi 30 mai 2018 à 20h

sur <http://www.concours-mines-telecom.fr/admissions-sur-titres/>

Les candidats qui, à la date du 30 mai 2018, ne seront pas encore en possession du titre exigé pour la candidature seront admis sous réserve de produire leur titre (ou leur attestation de réussite) au plus tard le 16 juillet 2018.

- **Intégration** : si vous êtes retenu, vous pourrez consulter, sur internet <http://www.concours-mines-telecom.fr/admissions-sur-titres/> une proposition d'intégration, tenant compte de vos résultats, de votre choix préférentiel et des places disponibles. Les propositions d'intégration se déroulent **du jeudi 31 mai au samedi 9 juin 2018**.

3.2 Constitution et dépôt du dossier de candidature

Vous ne devez remplir **qu'un dossier de candidature unique**, quel que soit le nombre d'Écoles pour lesquelles vous êtes candidat. Ce dossier doit comporter l'ordre préférentiel des Écoles pour lesquelles vous êtes candidat, **en tenant compte des conditions de recevabilité de votre diplôme (cf annexes 1 et 2)**.

Votre dossier doit être adressé à l'École de choix 1 au plus tard le **mardi 3 avril 2018**.

IMT Mines Albi
Service admissions
Campus Jarlard
Route de Teillet
81013 ALBI CT Cedex 09
Tél. 05.63.49.30.45
Fax. 05.63.49.30.99
admissions@mines-albi.fr
<http://www.mines-albi.fr>

IMT Mines Alès
Équipe Admissions
6 avenue de Clavières
30319 ALÈS Cedex
Tél. 04.66.78.50.58
admissions@mines-ales.fr
<http://www.mines-ales.fr>

IMT Lille Douai
Service Admissions
941 rue C. Bourseul
CS 10838 - 59508 DOUAI Cedex
Tél. 03.27.71.20.27
Fax. 03.27.71.18.48
admissions@imt-lille-douai.fr
<http://www.imt-lille-douai.fr>

Si, à la date du 3 avril 2018, vous ne possédez pas encore l'un des titres exigés, vous devrez, aussitôt le titre acquis, envoyer dans les meilleurs délais, en tout état de cause au plus tard le **16 juillet 2018**, les pièces justificatives correspondantes. En aucun cas l'admission définitive ne pourra être prononcée si ces pièces justificatives sont manquantes.

Votre **dossier de candidature** doit comporter, dès son dépôt, les pièces justificatives et documents suivants :

1. Un **dossier d'inscription dûment complété**, fourni sur simple demande au service admissions de l'une des écoles ou téléchargeable sur internet <http://www.concours-mines-telecom.fr/admissions-sur-titres/> ou sur les sites des différentes Écoles ;
2. Les **pièces officielles** suivantes sont à joindre au dossier :
 - Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport.
 - Un certificat de scolarité pour l'année 2017-2018 (ou, le cas échéant, pour l'année scolaire d'obtention du diplôme requis) précisant la formation suivie.
 - Vos **relevés de notes obtenues** depuis le baccalauréat.
 - Des photocopies de vos **attestations de diplômes ou de titres (baccalauréat et depuis le baccalauréat)** et, en tout état de cause **au plus tard le 16 juillet 2018**, une copie du diplôme requis ou de l'attestation correspondante ainsi que le **relevé de notes du 2^{ème} semestre 2017-2018**.
 - Les étudiants inscrits en Licence (L3) au titre de l'année scolaire 2017-2018 devront impérativement fournir, dès le dépôt de leur dossier d'inscription, le synoptique détaillé de l'année L3 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...).
 - Les étudiants inscrits en 1^{ère} année de Master au titre de l'année scolaire 2017-2018 devront fournir, dès le dépôt de leur dossier de candidature, le synoptique détaillé de l'année M1 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...).
3. Une **fiche d'appréciation confidentielle**, complétée par le responsable du dernier cycle d'études que vous avez suivi. Cette appréciation devra être jointe au dossier sous pli confidentiel.
4. Une **lettre de motivation manuscrite**, écrite à l'encre noire, qui précise dans quelles conditions se sont déroulées vos études antérieures, les raisons de vos orientations successives, les raisons de votre projet de poursuite d'études au sein d'une de nos Écoles, la justification de vos choix d'Écoles, la carrière que vous envisagez. Les étudiants inscrits en Master au titre de l'année scolaire 2017-2018 devront argumenter leur choix préférentiel pour démontrer l'articulation logique entre la formation suivie en Bac+4 et le choix d'École.
5. Un **curriculum vitae** comportant des éléments précis des formations et des stages suivis depuis le baccalauréat.
6. Un **chèque de 76 Euros**, comportant au dos les nom et prénom du candidat. Ce chèque correspond aux frais d'inscription à l'admission sur titres. Cette somme reste acquise à l'école quelle que soit l'issue de la candidature. Le libellé de ce chèque varie en fonction de l'École de choix 1 (école indiquée au point 1 de la page 1/4 du dossier de candidature (lieu du choix 1 d'école)) :

Ecole de choix 1	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Lille Douai
Libellé du chèque	Chèque à l'ordre de l'agent comptable IMT Mines Albi	Chèque à l'ordre du régisseur IMT Mines Alès	Chèque à l'ordre de l'agent comptable IMT Lille Douai

7. Les **candidats boursiers** du gouvernement français (Bourses de l'enseignement supérieur, du CROUS, EGIDE...) sont exonérés des droits d'inscription sous réserve d'avoir fourni les documents fixés dans le cadre de l'inscription commune (attestation délivrée par le CROUS).

3.3 Admissibilité

Le jury de recrutement commun aux trois écoles est chargé d'instruire les dossiers reçus. Ce jury examine :

- Les conditions de recevabilité des dossiers et notamment celles relatives à la nature et aux spécialités des titres ou des diplômes requis.
- La qualité des dossiers, en s'appuyant en particulier sur la fiche d'appréciation confidentielle du responsable de votre formation, sur vos résultats obtenus pendant les deux dernières années d'études menant au diplôme requis et sur votre parcours depuis l'obtention du baccalauréat.

L'admissibilité vaut pour toutes les Écoles auxquelles vous êtes candidat, sous réserve des conditions de recevabilité propres à chacune. Le jury d'admission sur titres dresse la liste des candidats convoqués aux épreuves probatoires. Cette liste est consultable

dès le **18 avril 2018 à 20h, sur le site**

<http://www.concours-mines-telecom.fr/admissions-sur-titres/>

Les décisions du jury sont sans appel.

3.4 Épreuves probatoires

Les candidats déclarés admissibles sont convoqués, dans l'École de choix 1, aux épreuves probatoires. Celles-ci sont organisées sur une journée entre le 14 et le 18 mai 2018, et comportent :

- un entretien avec jury.
- un test d'anglais.

Une note inférieure ou égale à 4/20 à l'une de ces épreuves est éliminatoire. Les candidats admissibles pourront prendre connaissance de leur date de convocation sur le site

<http://www.concours-mines-telecom.fr/admissions-sur-titres/>

Pour davantage d'information sur ces épreuves, se référer à l'[annexe 3](#).

Le calendrier prévisionnel des épreuves probatoires orales par École, figure dans le Tableau 4 ci-dessous :

Tableau 4 : calendrier prévisionnel des épreuves orales par École

Session 2018	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Lille Douai
Lundi 14 mai			
Mardi 15 mai			
Mercredi 16 mai	x	x	
Jeudi 17 mai	x	x	x
Vendredi 18 mai		x	x

3.5 Procédure d'intégration commune

Toute la procédure d'intégration se déroule par internet, sur le site <http://www.concours-mines-telecom.fr/admissions-sur-titres/>

Votre code confidentiel pour y accéder vous sera communiqué le jour des épreuves orales.

L'ordre préférentiel dans lequel vous aurez classé les Écoles lors du dépôt de votre dossier de candidature est pris en compte dans les propositions qui vous seront faites. Une admission dans une École vous fait perdre le droit d'intégrer les Écoles moins bien classées dans votre liste de choix.

Les tableaux d'admission sont mis à jour à chaque début de période. Votre situation dans ces tableaux d'admission (des écoles choisies lors de votre inscription) peut donc évoluer entre deux périodes. Le calendrier comporte 3 périodes allant **du jeudi 31 mai au samedi 9 juin 2018**.

Tableau 5 : calendrier des périodes d'intégration

Période	Début de période	Heure	Fin de période	Heure
1	Jeudi 31 mai	20h au plus tard	Samedi 2 juin	23h
2	Lundi 4 juin	12h	Mercredi 6 juin	23h
3	Jeudi 7 juin	12h	Samedi 9 juin	23h

IMPORTANT : tout candidat désirant maintenir sa candidature doit obligatoirement se connecter au cours de chaque période. En cas de non connexion ou de non réponse à la proposition qui vous est faite, vous serez automatiquement éliminé des tableaux d'admission.

Il appartient à chaque candidat de suivre l'évolution de son statut dans la liste. En fonction de votre position dans les Écoles que vous avez choisies lors de l'inscription, vous avez à prendre l'une des décisions suivantes :

- **OUI DÉFINITIF** : j'intègre l'École qui m'est proposée. Si cette école n'est pas mon école de choix 1, je ne souhaite pas intégrer l'une des autres écoles mieux classées dans ma liste de choix.
- **OUI MAIS(*)** : j'intègre provisoirement l'École qui m'est proposée, mais j'espère qu'une école mieux classée dans mon choix me sera proposée ultérieurement.
- **NON MAIS(*)** : je refuse l'École qui m'est proposée, mais j'espère qu'une école mieux classée dans ma liste de choix me sera proposée ultérieurement.
- **ATTENTE(*)** : je maintiens ma candidature et reste susceptible d'être admis(e) dans toutes les Écoles auxquelles je suis candidat(e) ; j'espère qu'une École me sera proposée ultérieurement.
- **NON** : je démissionne de toutes les Écoles choisies.

(*) Vous devez vous connecter à chaque période (à partir du Jeudi 31 mai 2018) pour valider (le cas échéant) votre décision d'intégration ou maintenir votre candidature.

Vous disposez d'un délai très court pour prendre votre décision et pour la valider sur internet : lorsqu'une École vous est proposée, vous devez indiquer votre décision avant la fin de la

période en cours. Si vous ne pouvez pas effectuer cette opération vous-même, donnez des consignes précises à l'un de vos proches en lui communiquant votre code.

En cas de décision d'intégration, (« oui définitif » ou « oui mais »), vous devez transmettre à l'École concernée, le dossier d'intégration qui vous sera remis lors des épreuves orales d'admission (sauf dans le cas où ce dossier a déjà été envoyé à une autre École).

Votre admission définitive sera prononcée uniquement lorsque vous aurez transmis à l'école concernée, le titre exigé pour la candidature (DUT, L3, M1), et ceci au plus tard le 16 juillet 2018.

Les décisions d'admission sont sans appel.

4. Annexes

Annexe 1 : Titres pris en considération pour l'admission sur titres au niveau L3

Sont autorisés à présenter leur candidature à l'admission sur titres au niveau L3, c'est à dire en première année du cycle ingénieur de l'IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et IMT Lille Douai, les étudiants titulaires de l'un des diplômes ou titres figurant dans le tableau 6 suivant.

Tableau 6 : Titres, diplômes ou formations requis pour une admission au niveau L3

Titre, diplôme ou formation	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Lille Douai
Licence (L3)	Oui	Oui	Oui
DUT	Non	Oui	Oui

La liste des mentions ou spécialités des Licences et des DUT, conditionnant la recevabilité des dossiers de candidature pour chaque école, figure dans les tableaux ci-après. Les étudiants étrangers sont autorisés à présenter leur candidature s'ils disposent de diplômes ou titres jugés, par la commission d'admissibilité, équivalents à ceux indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Le Tableau ci-dessous indique les mentions (ou spécialités) des **Licences** recevables pour chaque École. Les candidats devront impérativement produire le synoptique du cursus suivi en L1, L2 et L3 afin de valider la cohérence avec les programmes pédagogiques des Écoles.

Tableau 7 : Licences recevables pour une admission au niveau L3 (1^{ère} année du cycle ingénieur)

Licences	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Lille Douai
Chimie	Oui	Oui	Oui
Biologie, Biochimie	Oui	Oui	Non
Informatique (sauf informatique de gestion)	Oui	Oui	Oui
Mathématiques et Informatique	Oui	Oui	Oui
Mathématiques et Physique	Oui	Oui	Oui
EEA (Électronique, Électrotechnique, Automatique)	Oui	Oui	Oui
Mécanique, Génie Mécanique, Génie Civil	Oui	Oui	Oui
Matériaux	Oui	Oui	Oui
Physique	Oui	Oui	Oui
Sciences et Techniques pour l'Ingénieur	Oui	Oui	Oui

Les DUT dont les spécialités suivent sont acceptés dans les conditions suivantes (les DUT ne figurant pas dans cette liste ne sont pas acceptés) :

Tableau 8 : DUT recevables pour une admission au niveau L3 (1^{ère} année du cycle ingénieur)

Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Lille Douai
Chimie	Non	Oui	Oui
Génie chimique, génie des procédés	Non	Oui	Oui
Génie civil	Non	Oui	Oui
Génie électrique et informatique industrielle	Non	Oui	Oui
Génie industriel et maintenance	Non	Oui	Oui
Génie mécanique et productique	Non	Oui	Oui
Génie thermique et énergie	Non	Oui	Oui
Informatique	Non	Oui	Oui
Mesures physiques	Non	Oui	Oui
Réseaux et télécommunications	Non	Non	Oui
Sciences et génie des matériaux	Non	Oui	Oui

Annexe 2 : Titres pris en considération pour l'admission sur titres au niveau M1

Les étudiants pouvant justifier d'une première année de formation en cycle Master validée (M1) peuvent postuler pour une admission au niveau M1 c'est à dire **en deuxième année du cycle ingénieur** à **IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, et IMT Lille Douai**.

Le tableau 9 ci-dessous indique les domaines ou mentions recevables pour chaque école.

Ils devront impérativement produire le synoptique du cursus suivi en M1. Le jury de recrutement vérifiera la cohérence entre la formation suivie et la formation de l'école envisagée

Tableau 9 : Étudiants en première année de cycle master

Domaines ou mentions	IMT Mines Albi	IMT Mines Alès	IMT Lille Douai
Mathématiques	Oui	Oui	Oui
Physique	Oui	Oui	Oui
Electronique, électricité, automatique	Oui	Oui	Oui
Informatique	Oui	Oui	Oui
Sciences de l'ingénieur	Oui	Oui	Oui
Mécanique	Oui	Oui	Oui
Matériaux	Oui	Oui	Oui
Génie des procédés	Oui	Oui	Oui
Génie civil	Non	Oui	Oui
Sciences de l'environnement	Oui	Oui	Oui
Chimie	Oui	Oui	Oui
Biochimie, Biologie	Oui	Oui	Non
Géosciences	Non	Oui	Non

Annexe 3 : Nature des épreuves probatoires

Épreuve d'anglais

L'épreuve d'anglais, d'une durée de 15 minutes, est un entretien avec un examinateur. Elle comporte trois phases de durées sensiblement égales :

- Présentation du candidat par lui-même,
- Description et analyse d'un document iconographique (image ou photo),
- Dialogue à partir d'une mise en situation de la vie courante.

Épreuve d'entretien avec jury

La durée de l'entretien est de 25 minutes. Pendant 10 minutes maximum, le candidat se présente, puis il dialogue avec le jury.

Les questions du jury portent sur :

- Le vécu du candidat,
- Ses études,
- Ses centres d'intérêt,
- Ses motivations pour le métier d'ingénieur,
- La manière dont il envisage sa formation et son parcours professionnel,
- Etc.

Annexe 4 : Présentation succincte des Écoles (cf. pages suivantes).

IMT MINES ALBI
Campus Jarlard – Route de Teillet
81013 ALBI CT Cedex 09
Tél. : 05 63 49 30 45 / 33 44 • Fax : 05 63 49 30 99
admissions@mines-albi.fr
Site web : <http://www.mines-albi.fr>

FORMATION

Durée : 3 ans (Concours Spé, L3, filière apprentissage) ou 2 ans (Master 1, Pharmaciens 5^e année *).

* NB : les étudiants des facultés de pharmacie (en 5^e année filière industrie) souhaitant préparer le double diplôme pharmacien-ingénieur sont recrutés directement par IMT Mines Albi: voir www.mines-albi.fr

Une formation généraliste pour devenir un acteur fort dans les processus d'innovation, maîtrisant les systèmes complexes, ayant la capacité d'acquérir des connaissances scientifiques et de gestion, associant la créativité, la connaissance des marchés, la gestion du risque, gardant un esprit « entrepreneurial ».

Une pédagogie axée sur le travail en équipe, la communication et l'ouverture internationale, de nombreuses possibilités de personnalisation du cursus en fonction du projet professionnel.

9 options de 3^e année dans des domaines d'avenir

- 1 Bâtiment à énergie positive.
- 2 Ressources, conversions et efficacité énergétique.
- 3 Ingénierie aérospatiale et automobile.
- 4 Innovation, simulation, fabrication, contrôle de structures.
- 5 Pharma-bio-santé.
- 6 Agro-bio-santé.
- 7 Génie industriel.
- 8 Génie des systèmes d'information.
- 9 Création d'entreprise.

S'y ajoutent 2 accords de double diplômes ingénieur-manager ainsi que toutes les options des écoles de l'Institut Mines-Télécom et toutes les options des universités internationales partenaires.

Une dimension internationale garantie :

- Stage ou séjour académique d'un semestre à l'étranger obligatoire.
- La maîtrise impérative de l'Anglais et d'une autre langue étrangère à choisir (allemand, espagnol, italien, portugais, chinois...).
- 20 accord de doubles-diplômes internationaux.
- Des échanges internationaux avec 30 universités dont 23 européennes : Allemagne Angleterre, Australie, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Italie, Norvège, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Une expérience en industrie avec un stage en entreprise chaque année.

PLACEMENT des cinq dernières promotions :

Le délai moyen pour obtenir le premier emploi est de 2 mois.

Pour 88 % de nos ingénieurs, le premier emploi est un contrat à durée indéterminée.

Près de la moitié de nos élèves en dernière année d'études ont des propositions d'embauche avant la sortie.

Salaire moyen d'embauche : 38,1 K€ par an.

ACTIVITES ET ASSOCIATIONS

Des occasions multiples de s'investir dans la vie de l'École.

Un Bureau des Élèves dynamique : clubs sportifs et culturels...

Des manifestations d'envergure : Gala des Mines (soirée de prestige), Challenge du Mineur (tournoi de rugby à 7), Festival européen de théâtre (Acthée), nuit du volley (OVNI), Festival du tarot...

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

700 élèves en formation ingénieur.

Droits de scolarité : 2150 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 4150 €/an pour les étudiants hors union européenne.

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation nationale (sur crédits École).

Possibilité de logement pour tous les élèves-ingénieurs : résidences implantées sur le campus ou en centre ville, studio meublé de 18 m² avec prise télévision, ligne téléphonique, réseau informatique (pièce principale avec literie et bureau, salle d'eau avec WC, cuisine intégrée), loyer d'environ 306 € par mois (toutes charges incluses et hors aides au logement).

Albi est à moins d'une heure de Toulouse (billet d'avion A.R. Paris-Toulouse à partir de 90 euros).

Directeur des Formations : Jean-Paul RAMOND.

Service admissions : Claire BERNIGOLE, Patrick BLAY, Albérique BLOIS.

IMT MINES ALÈS
6 avenue de Clavières 30319 ALÈS Cedex
Tél. : 04 66 78 50 58
admissions@mines-ales.fr
Site web : <http://www.mines-ales.fr>

FORMATION

Durée : 3 ans (Spé, L3, DUT) ou 2 ans (Master 1)

Une formation d'ingénieur généraliste. Des connaissances scientifiques, techniques et de management de hauts niveaux acquises dans un environnement de type entrepreneurial. L'ingénieur des Mines d'Alès est un ingénieur capable de prendre des risques, d'inventer, d'innover, de décider, d'agir et de créer de l'activité.

Une pédagogie novatrice, la formation - action. Un système éducatif qui se veut ouvert, actif, proche de l'entreprise, confrontant l'étudiant à des situations réelles.

Une connaissance pratique du milieu industriel. En plus des stages et du projet de fin d'études, les élèves réalisent 2 missions de terrain en entreprise de 5 semaines chacune et un projet de recherche en laboratoire.

Au cours des deux dernières années de formation, un **large choix d'options** est proposé, **11** au total, dans les domaines suivants :

<ul style="list-style-type: none">• Energie et gestion environnementale• Risques et crises• Innovation matériaux et conception• Mécatronique• Conception et management des systèmes complexes• Conception et management des systèmes de production	<ul style="list-style-type: none">• Conception et management des systèmes de d'information• Ingénierie et construction• Bâtiment et énergie• Ressources minérales et conduite d'exploitation• Travaux et espaces souterrains
---	--

Et 6 profils métiers : Ingénieur Manager Stratégie Innovation, Ingénieur d'affaires, International Business Developer, Chef de projet complexe, Responsable d'unités, Ingénieur R&D en mécanique des matériaux,

Une scolarité adaptée. L'école met en place des cursus aménagés ou personnalisés pour des élèves qui présentent un projet personnel très affirmé (création d'entreprise...) ou un profil particulier (sportif ou artiste de haut niveau).

L'ouverture à l'international est l'une des priorités de l'école. Une expérience de 4 mois à l'étranger minimum est obligatoire. La maîtrise de l'anglais est une impérieuse nécessité ; réussite obligatoire d'un test externe (TOEIC 800).

50 % des élèves choisissent d'effectuer une partie de leur cursus au sein d'un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger. L'école a établi des partenariats avec des universités sur les cinq continents et a passé plus de **20** accords de doubles diplômes avec des universités étrangères.

Entre autres

- **Ingénieur Architecte** – Université de Liège et Université de Mons
- **Parcours tri-diplômant : Master en génie-civil** en partenariat avec l'école technique supérieure des Ponts, des Canaux et des Chaussées de Barcelone et la Bauhaus Universität de Weimar.

Parcours bi-diplômant également avec :

- Des écoles de commerce et de management
 - Audencia Nantes
 - IMT Management Evry
 - Kedge Marseille
- **Masters scientifiques et techniques** dans les domaines géosciences, mécanique, biomécanique, risques et environnement, eau, TIC pour la santé.

Une ouverture est possible vers la recherche en dernière année d'études.

PLACEMENT

64 % des diplômés trouvent un emploi avant la fin de la scolarité ; 24 % sont embauchés à l'étranger ; 91 % sont placés en moins de 4 mois.

Salaire moyen brut annuel d'embauche : 40 100 €. 7052 anciens élèves en activité.

LA VIE EXTRA-SCOLAIRE

Le Cercle des Élèves et le bureau des sports permettent aux élèves de s'investir dans de multiples activités (une trentaine de sports collectifs ou individuels) ; plus de 30 clubs (musique, théâtre, comédie musicale, escalade, spéléologie, astronomie, photo...). Les élèves organisent des événements : gala, RKGE, Meuh Folle... et participent à des challenges.

EMAGINE, la Junior Entreprise des Mines d'Alès permet à des élèves de réaliser des projets industriels rémunérés.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

+ de 1100 élèves

Droits de scolarité : 2150 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 4150 €/an pour les étudiants hors union européenne. Les boursiers sont exonérés de ces droits.

Bourses : selon des critères similaires à ceux de l'Éducation Nationale.

Hébergement à la Maison des Élèves : réseau informatique haut débit (à partir de 258 €/ mois hors aide au logement)

Restaurant de l'École : prix moyen d'un repas : 3.30 €.

Directeur des Etudes : Michel FERLUT

Directeur-Adjoint des études : James OLLIVIER

Équipe Admissions : Christiane BASTIDE -

IMT LILLE DOUAI
941, rue Charles Bourseul – CS 10838
59508 DOUAI Cedex
Tél. : 03 27 71 20 27

admissions@imt-lille-douai.fr <http://www.imt-lille-douai.fr>

FORMATION Ingénieur IMT Lille Douai : concerne en 2018 les admis sur titres en 1^{ère} année du cycle ingénieur
Cursus rénové issu de la fusion entre deux écoles complémentaires : Mines Douai et Télécom Lille
Une école et une formation au cœur des transitions énergétique, écologique, numérique et industrielle
Durée : 3 ans (Spé, L3, DUT), 5 ans (après Bac) ou 2 ans (M1 admis à partir de 2019)

Projet pédagogique : former des ingénieurs généralistes avec approfondissement dans l'un des quatre grands domaines : Sciences et Technologies du Numérique ; Processus pour l'Industrie et les Services ; Énergie et Environnement ; Matériaux et Structures (dont plasturgie & composites, génie civil)

Au-delà de la consolidation du socle scientifique fondamental, le parcours de formation est fortement individualisé avec un **très grand choix d'unités de valeur** afin de construire sa propre formation et s'ouvrir vers de nouveaux métiers. Cette offre **reprenant et étendant toutes les possibilités des cursus historiques** Ingénieur Mines Douai et Ingénieur Télécom Lille.

Une **forte culture du numérique** est développée tout au long du cursus, ainsi que les savoir-faire, savoir-être et capacités managériales indispensables à l'ingénieur du XXI^{ème} siècle.

La 1^{ère} année du cycle ingénieur est basée à Douai, les années suivantes à Lille ou Douai selon spécialités.

FORMATION Ingénieur MINES DOUAI : concerne en 2018 uniquement les admis sur titres en 2^{ème} année
Durée : 2 ans (M1 admis en 2018)

Projet pédagogique : former des ingénieurs généralistes avec un approfondissement dans un domaine et préparation à une fonction de l'entreprise (filiale) pour être directement opérationnels avec une double compétence.

Le socle scientifique et technique, base de la formation d'ingénieur généraliste, est conforté, les savoirs et les savoir-faire technologiques sont développés ainsi que les qualités relationnelles, le sens de l'innovation et de l'ouverture.

8 domaines d'approfondissement (8 majeures, complétées par 12 mineures) en avant-dernière année : Environnement et Industrie, Génie Civil, Génie Énergétique, Ingénierie Mécanique, Ingénierie de la Qualité, Ingénierie des Systèmes d'Information et de Communication, Optimisation et Automatisation des Processus Industriels, Technologie des Polymères et Composites. Prolongement en dernière année par 12 options dans les domaines de l'école.

NOMBREUSES OUVERTURES

Des **relations internationales** privilégiées :

- deux langues obligatoires,
- possibilité de 1, 2, 3 ou 4 semestres dans un établissement partenaire à l'étranger ou en France
- possibilité de double diplôme

Une réelle **expérience en industrie** avec au moins 13 mois de stages (pour un entrant en 1^{ère} année du cycle ingénieur) avec une aide à la recherche de stages.

Une orientation possible vers la recherche :

- master recherche en dernière année dans les domaines d'activité des départements de l'école,
- possibilité de thèse.

PLACEMENT

95 % des diplômés trouvent un emploi en moins de 4 mois.

66 % de nos ingénieurs trouvent un emploi avant la fin de leur scolarité.

Salaire moyen d'embauche : 40k€ annuels en moyenne.

Un réseau actif d'ingénieurs anciens élèves : plus de 10 000 diplômés, 5 000 adhérents, répartis sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger, regroupés au sein d'une association structurée et dynamique.

UNE VIE EXTRA-SCOLAIRE INTENSE

32 associations et clubs regroupées au sein du Bureau des Élèves : junior-entreprise, solidarité, club musique ...

Une Association Sportive chargée de gérer 28 disciplines et d'organiser des manifestations de haut niveau (Eurotandem, Cartel des Mines...) ou la participation à de multiples compétitions (Course Croisière EDHEC, Marathon SHELL, ...).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Promotions d'environ 230 élèves en 1^{ère} année du cycle ingénieur

Droits de scolarité : 2150 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 4150 €/an pour les étudiants hors union européenne (tarifs 2017-2018). Les boursiers sont exonérés de ces droits.

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation Nationale

Possibilité de logement pour tous les élèves : une maison des élèves regroupant 3 résidences en centre-ville de Douai (825 chambres individuelles) avec restauration et disposant des infrastructures modernes de communication, ou à la résidence REEFLEX sur le Campus de Villeneuve d'Ascq.

Coût de l'hébergement : 308 € par mois hors ALS à Douai

Restauration : environ 160 € par mois en pension complète 5 jours par semaine (possibilité 7 jours) à Douai

Directeur des Études et de la Formation : Raymond CHEVALLIER, adjointe Sabine LEROY

Service admissions : Frédéric DELACROIX, Christelle FOVAUX